



**Vingt-deuxième réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre
(APIRG/22)
(Accra (Ghana), 29 juillet - 02 août 2019)**

**Point 2 de l'ordre du jour : Cadre de performance pour la planification et la mise en œuvre
de la navigation aérienne régionale**

2.4 : État d'avancement de la mise en œuvre de l'ASBU

**DIFFUSION DE L'INFORMATION MÉTÉOROLOGIQUE DANS LE MODÈLE
D'ÉCHANGE D'INFORMATION MÉTÉOROLOGIQUE DE L'OACI (IWXXM) EN
APPUI À LA GESTION DE L'INFORMATION À L'ÉCHELLE DU SYSTÈME (SWIM)**

(Note présentée par l'Afrique du Sud)

SOMMAIRE	
Cette note de travail présente :	
La mise en œuvre de la transition du langage de balisage extensible (XML)/du langage de balisage géographique (GML) en Afrique du Sud en appui au modèle d'échange d'informations météorologiques aéronautiques (IWXXM) afin d'encourager la conformité régionale sur la base de l'amendement 76 à l'annexe 3 de l'OACI et de la conclusion ARPIG/20 du rapport sur la transition GML-XML.	
La réunion est invitée à :	
<ul style="list-style-type: none"> (a) prendre note des informations présentées dans la présente note, en particulier des capacités développées par l'Afrique du Sud exprimées au point 2.4 ; (b) exhorter les États AFI à développer les capacités d'échange de données OPMET en format numérique, comme le préconise la conclusion 19/44 de l'APIRG ; et (c) encourager l'État AFI à conclure des accords bilatéraux/multilatéraux pour tester l'interopérabilité du système AMHS d'ici novembre 2020. 	
<i>Objectifs stratégiques</i>	Sûreté (A) et Capacité et efficacité de la navigation aérienne (B)

1. INTRODUCTION

1.1 Le Concept opérationnel de l'ATM mondiale de l'OACI (ATMOC Doc 9854) est « destiné à guider la mise en œuvre des systèmes CNS/ATM en fournissant une description de la manière dont le nouveau et futur système ATM devrait fonctionner » au-delà de 2025.

1.2 Le Plan mondial de navigation aérienne de l'OACI (GANP) (Doc 9750) et sa méthodologie de mise à niveau par blocs du système de l'aviation (ABSU) présentent la stratégie de l'ATMOC conformément aux recommandations formulées par la douzième Conférence de

navigation aérienne de l'OACI tenue en 2012 et approuvées par les 38^e et 39^e sessions de l'Assemblée de l'Organisation, tenues en 2013 et 2016 respectivement.

1.3 L'amendement 77 à l'annexe 3 de l'OACI - *Service météorologique pour la navigation aérienne civile internationale* a introduit de nouvelles exigences en matière de notification et de diffusion des données météorologiques régulières (METAR et TAF) ainsi que des données météorologiques non régulières (SPECI, AIRMET, SIGMET, avis de cendres volcaniques et avis de cyclone tropical) en format numérique - modèle d'échange météorologique de l'OACI (IWXXM).

1.4 La réunion d'APIRG/20 qui s'est tenue à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), du 30 novembre au 2 décembre 2015, a adopté, par sa conclusion 20/44, un plan de transition (Plan de transition AFI) pour le traitement des données OPMET sous format numérique. Le plan prévoyait que les États AFI mettent progressivement en œuvre le format d'échange XML/GML pour les informations OPMET entre 2016 et 2019.

2. DÉBAT

2.1 L'utilisation des codes alphanumériques traditionnels (TAC) pour la représentation des données OPMET est progressivement supprimée pour être remplacée par la représentation et l'échange numériques des données OPMET dans un format XML/GML. L'objectif est d'introduire des formats de données OPMET lisibles par machine en appui, entre autres, à la gestion flexible de l'espace aérien, au réacheminement en vol, à une meilleure connaissance de la situation, à la prise de décision en collaboration et à la communication entre humains et entre machines dans le cadre de la gestion des informations au niveau du système (SWIM).

2.2 Les échanges de messages OPMET au format XML/GML via AMHS (Système de traitement des messages aéronautiques) deviendront la norme en novembre 2020. Ce sera la première étape de la mise en œuvre du concept SWIM.

2.3 La conclusion 19/44 de la réunion d'APIRG/19, tenue à Dakar (Sénégal) du 28 au 31 octobre 2013, appelait les deux États fournisseurs de banques de données régionales OPMET (RODB) AFI, à savoir le Sénégal et l'Afrique du Sud, à développer les capacités de traitement des données OPMET en format numérique, à jouer un rôle de premier plan dans la transition vers XML/GML et à fournir une assistance technique, si nécessaire, aux autres États AFI, dans la mise en œuvre des données OPMET sous format numérique.

2.4 L'Afrique du Sud, en tant que l'un des deux États fournisseurs de RODB AFI, a mis en œuvre le schéma XML/GML IWXXM 2.0 pour l'échange numérique de données OPMET, a mis hors service le réseau du service fixe des télécommunications aéronautiques (RSFTA) et mis en œuvre un système de traitement des messages aéronautiques (AMHS) entre le *South African Weather Service* (SAWS) et la compagnie des services de la circulation et de la navigation aériennes (ATNS). Au cours de la réunion APIRG/19, les États AFI ont été instamment priés de conclure des accords bilatéraux et/ou multilatéraux pour tester l'interopérabilité des systèmes AMHS.

3. SUITE À DONNER

3.1 La réunion est invitée à :

- (a) prendre note des informations présentées dans la présente note, en particulier des capacités développées par l'Afrique du Sud exprimées au point 2.4 ;
- (b) exhorte les États AFI à développer les capacités d'échange de données OPMET en format numérique, comme le préconise la conclusion 19/44 de l'APIRG ; et
- (c) encourager l'État AFI à conclure des accords bilatéraux/multilatéraux pour tester

l'interopérabilité du système AMHS d'ici novembre 2020.